

C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Haut-Saint-François Le plan soumis à deux consultations publiques

COOKSHIRE-EATON, le 12 décembre 2023 – La MRC du Haut-Saint-François conviait sa population à deux séances de consultations publiques pour présenter son PGMR et recevoir les commentaires des participants. La première rencontre se tenait le 20 novembre 2023 à Cookshire-Eaton et la deuxième, le lendemain à Scotstown.

Robert G. Roy, préfet de la MRC et Julien Pagé, coordonnateur en environnement à la MRC, recevaient les participants. S'ajoutaient à la rencontre de Cookshire-Eaton : Dominic Provost, directeur général de la MRC et Audrey Thériault, stagiaire au département de l'environnement de la MRC. L'animation et la présentation étaient laissées aux soins de Marc Jetten de la firme-conseil Stratzer.

On comptait parmi les participants des citoyens, des conseillers municipaux et des représentants de groupes d'intérêt. Les questions du public concernaient la gestion des matières résiduelles dans le Haut-Saint-François en général et le traitement de certaines matières en particulier. Ces informations seront transmises à la MRC sous forme de mémoires.

Julien Pagé précise : « Le PGMR est la planification de notre gestion des matières résiduelles pour les sept prochaines années. Il se veut plus ambitieux que le dernier plan et couvre une multitude d'actions qui seront mises en place. Il inclut la sensibilisation, des cafés réparation, un élargissement du service des écocentres, la mise en place d'une patrouille verte et plus encore. »

Le projet de PGMR se veut une optimisation des ressources de la MRC et de ses municipalités. Il s'appuie sur le principe de tandem optimal. Ainsi, les investissements profitent d'économies d'échelle et de gains en efficacité lorsque possible : une belle démonstration de collaboration.

L'équipe du département de l'environnement de la MRC remercie Stratzer pour son accompagnement dans ce processus, son préfet qui a été d'un grand support lors des deux soirées, et la municipalité de Scotstown.

La MRC recevra les mémoires jusqu'à la fin décembre. S'il y a lieu, des modifications seront apportées au projet de PGMR qui sera alors adopté à nouveau par le conseil de la MRC pour ensuite être envoyé à Recyc-Québec pour validation. Si tout est jugé conforme, la MRC pourra adopter la version finale dans le courant de l'année 2024.

Le préfet, Robert G. Roy, ajoute : « La performance du Haut-Saint-François en matière de gestion des déchets est déjà bonne, mais plutôt que de s'en contenter, j'y vois le meilleur des tremplins pour s'améliorer encore plus! Je souhaite que de plus en plus de nos citoyens adhèrent au [Mouvement j'y participe](#). Agir concrètement à réduire les déchets, c'est un défi que nous avons tous intérêt à relever! » En effet, car en plus des bienfaits environnementaux, on peut penser aux bénéfices financiers de la

réduction des déchets : diminution du tonnage enfoui et prolongement de la durée de vie des cellules chez Valoris, retour de compensation, etc. Le coût des mesures prévues dans le projet de PGMR est facilement remboursé par ces économies.

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Comer, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfgc.ca

Informations :

Julien Pagé

Coordonnateur en environnement

819 560-8400 poste 2109

julien.page@hsfgc.ca